

QUEL ÉQUILIBRE ENTRE RIGUEUR ET CROISSANCE DANS LA ZONE EURO ?

Sofia Fernandes | Chercheur à Notre Europe - Institut Jacques Delors

Notre Europe - Institut Jacques Delors présente la synthèse du débat sur le thème « Quel équilibre entre rigueur et croissance dans la zone euro ? » qui s'est tenu lors de la réunion annuelle de son Comité européen d'orientation le 24 novembre 2012. Sur la base d'un discours introductif d'Anna Diamantopoulou, ancienne ministre grecque et commissaire européen et de Paavo Lipponen, ancien Premier ministre de Finlande, les participants ont évoqué les leçons à tirer de la crise de la zone euro et formulé plusieurs orientations clés en matière de stabilité financière et de croissance.

La discussion a commencé par un **rappel de la situation dans laquelle se trouve la zone euro aujourd'hui** (1) et des **leçons à tirer de la gestion de la crise au cours des trois dernières années** (2). Suite à ce diagnostic, quelques propositions ont été dressées pour **rétablir la stabilité financière au sein de la zone euro** (3) et **promouvoir la relance des économies européennes**, en particulier celle des pays sous assistance financière (4). Enfin, deux **exemples de succès de relance économique** - la Finlande et la Lettonie - ont été évoqués (5).



1. La zone euro trois ans après le début de la crise

Les élections législatives qui ont eu lieu en Grèce en novembre 2009 marquent le début de la crise de la dette publique dans la zone euro. Cette crise, qui a débuté en Grèce, touche aujourd'hui de nombreux pays européens.

En trois ans de crise, **la zone euro s'est dotée de nouveaux instruments de stabilisation financière** (le Fonds européen de stabilité financière - FESF et le Mécanisme européen de stabilité - MES) dont ont bénéficié jusqu'à présent la Grèce, l'Irlande,

le Portugal et l'Espagne. En parallèle, **les États membres se sont engagés dans une réforme de l'UEM** en renforçant ses piliers économique, budgétaire et bancaire.

Malgré ces importantes avancées, **la situation économique, sociale et politique de la zone euro s'est dégradée au cours des trois dernières années.**

1.1. Une zone euro en récession et surendettée

La croissance n'est pas au rendez-vous dans la zone euro, le PIB ayant subi une contraction de 0,1% au troisième trimestre 2012. Il est vrai que ce sont, en premier lieu, les pays actuellement sous assistance financière ou sous la pression des marchés (à l'exception de l'Irlande qui a renoué avec la croissance en 2011) qui souffrent d'une récession importante. Cependant, les économies « vertueuses » de la zone euro ont également un problème de relance économique, leur taux de croissance étant en baisse depuis 2010.

La Grèce a subi une contraction de son économie d'environ 20% en quatre ans¹. Et la récession prévue par Eurostat pour 2013 est de 4,2%, ce qui met la Grèce dans une situation similaire à celle des États Unis lors de la grande récession des années 30, quand leur PIB a reculé de 27%.

Au-delà de ces résultats négatifs en termes de croissance, la priorité accordée par les États membres à l'assainissement budgétaire n'a pas produit de résultats très visibles. **L'endettement public des pays de la zone euro est passé d'environ 80% du PIB en 2009 à 90% du PIB au deuxième trimestre 2012.** La Grèce a vu son endettement évoluer de 130% du PIB

en 2009 à 150% du PIB au deuxième trimestre 2012, et ce malgré l'effacement d'environ 100 milliards d'euros de dette détenue par les créanciers privés en début d'année.

1.2. Des citoyens sans espoir : chômage, contestation et fracture sociale

Après trois ans de crise, le taux de chômage, en particulier celui des jeunes, a augmenté dans l'ensemble de la zone euro. **Les pays du Sud de l'Europe font face à une profonde et dangereuse crise sociale** que les statistiques illustrent : **la Grèce et l'Espagne ont un taux de chômage supérieur à 25%, le taux de chômage des jeunes atteignant environ 55%**. L'une des conséquences de ce problème concernant l'emploi des jeunes est la fuite des cerveaux des pays du Sud vers, notamment, l'Allemagne.

De plus, **les pays du Sud vivent une contestation sociale croissante**, la population n'acceptant plus les mesures d'austérité qui sont mises en œuvre. Les citoyens de ces pays n'ont plus d'espoir et redoutent que toute une génération soit sacrifiée par la crise.

1.3. Une crise qui favorise la progression des partis extrémistes

La crise a créé un environnement propice à la montée de partis d'extrême gauche ou d'extrême droite dans différents pays européens, notamment en Finlande où le parti d'extrême droite – les Vrais Finlandais – est devenu en 2011 le troisième parti du pays ayant remporté 19% des suffrages aux élections législatives (contre tout juste 4% en 2007).

C'est cependant en Grèce que le panorama politique a le plus changé depuis le début de la crise. Le PASOK et la Nouvelle Démocratie ont été au cours des quarante dernières années les deux principaux partis politiques en Grèce, représentant avant la crise environ 80% des suffrages. Aux dernières élections de juin 2012, ils n'ont respectivement recueilli que 12% et 18% des suffrages. Aujourd'hui, selon les sondages, **le parti d'extrême gauche Syriza est le principal parti politique grec et le parti Aube dorée d'extrême droite est la troisième force politique**, représentant 14% dans les sondages.



2. Les leçons de trois ans de gestion de crise : la Grèce comme cas d'école

La situation de la Grèce s'est détériorée au cours des trois dernières années et a eu un effet de contagion sur d'autres économies fragilisées de la zone euro. Ceci met en évidence les limites de l'approche des dirigeants européens dans la gestion de la crise. Afin de remédier à cette approche, il est pertinent d'en tirer plusieurs leçons².

2.1. L'enjeu de la soutenabilité de la dette publique

La priorité des États membres depuis le début de la crise a été d'éviter la restructuration de la dette des pays de la zone euro. Et ce malgré le fait que de nombreuses études ont montré que **la dette grecque n'est pas soutenable**. Des niveaux de dette supérieurs à 100% du PIB sont insoutenables car pour revenir sous le seuil de 60% du PIB il ne faut pas un budget en équilibre – ce qui est déjà un objectif difficile à atteindre – mais un budget en excédent de 2 ou 3% pendant 10 ans.

Face à l'aggravation de la situation de la Grèce, malgré l'aide financière qui lui a été accordée et la mise en œuvre d'un programme d'assainissement budgétaire et de réformes structurelles, les États membres se sont rendus à l'évidence de **la nécessité d'alléger le fardeau de la dette grecque**. Ceci a donc mené à un accord sur une restructuration partielle de la dette grecque qui a permis sa réduction pour environ 100 milliards d'euros. **Cependant, avec un ratio de 150% du PIB, la dette grecque est toujours à des niveaux insoutenables.**

Les États membres auraient dû mettre sur la table la question de la soutenabilité de la dette grecque, et aussi des autres pays en difficultés, dès le début. Aujourd'hui, **le stock de dette accumulé par les États membres pose toujours problème et le risque est que, malgré tous les efforts qui sont faits, les pays ne réussiront pas à sortir de la crise.**

2.2. L'absence d'appropriation des réformes au niveau national

Il y a eu, depuis le début de la crise, **un problème de confiance et de crédibilité** concernant les dirigeants politiques grecs. Ce manque de confiance et de crédibilité repose en grande partie sur le fait que **le gouvernement social-démocrate**, malgré son acceptation du programme signé avec la Troïka, **ne s'est pas approprié des réformes qu'il devait mettre en œuvre** et a maintenu une certaine distance avec les mesures d'austérité mises en œuvre en Grèce. Le gouvernement n'a pas soutenu publiquement les réformes et, en plus, a dû faire face aux attaques des partis de l'opposition qui ne partageaient pas les engagements pris envers la Troïka. Par conséquent, l'administration publique et les citoyens ne se sont pas non plus appropriés les réformes, ce qui rend difficile leur mise en œuvre.

2.3. Un pays ne peut pas être restructuré comme une entreprise

La Troïka a imposé un assainissement budgétaire en Grèce qui est, selon l'OCDE, le plus important qui ait jamais eu lieu. En parallèle, **des réformes structurelles très profondes ont été demandées**, notamment du système de retraites, du système de santé, du système éducatif et du système financier.

Le premier programme d'assistance financière accordé à la Grèce en mai 2010 illustre l'illusion qu'un pays qui a de graves problèmes d'endettement public, de compétitivité, d'emploi et de croissance puisse être restructuré en quelques années. La Troïka a envisagé qu'un pays puisse être restructuré comme une entreprise. Cependant, **un pays n'est pas une entreprise car il y a des citoyens, une culture, des habitudes. Un pays ne peut pas être restructuré en trois ans car il n'est pas possible d'agir sur tous les domaines en même temps et, surtout, il faut tenir compte de l'impact social des mesures.** Depuis le début, il était clair que les objectifs étaient trop ambitieux et le calendrier trop serré.

2.4. La défaillante mise en œuvre des réformes structurelles

Les réformes structurelles ont la caractéristique de coûter cher au départ et d'être rentables à terme. De plus, le succès des réformes structurelles ne dépend pas de leur adoption mais de

leur mise en œuvre, et la mise en œuvre prend du temps et exige que le gouvernement ne relâche pas ses efforts en cours de route. Il faut également que les dirigeants puissent compter sur la participation des fonctionnaires publics aux efforts de réformes, ce qui ne se vérifie pas en Grèce.

Dans l'environnement politique et social très difficile de la Grèce, les réformes structurelles ne sont pas acceptées. **Même si le gouvernement adopte les réformes, il est très difficile d'avoir des résultats positifs car la mise en œuvre fait défaut.**

Il y a en particulier deux domaines clés pour l'économie grecque où très peu de progrès ont été réalisés. Il s'agit de **la réforme de l'administration publique** – qui est trop importante et doit être modernisée – **et la réforme du système fiscal** nécessaire pour lutter efficacement contre l'évasion fiscale, un des principaux problèmes du pays.

2.5. Quel succès dans un contexte de récession économique ?

L'assainissement budgétaire et la mise en œuvre de réformes structurelles, sont, certes, deux conditions incontournables pour sortir la Grèce de la crise. Cependant, quand l'austérité devient un frein à la croissance, les efforts de réduction du déficit et de la dette ne produisent pas les résultats espérés. **Dès lors que l'évolution du taux d'endettement par rapport au PIB dépend non seulement de l'évolution de la dette mais aussi de l'évolution du PIB, si ce dernier se contracte, les efforts d'assainissement budgétaire sont annulés.** Or, la Grèce est depuis quatre ans plongée dans une forte récession.

Les décideurs européens ont, au fil du temps, pris conscience de cette réalité et ont introduit la croissance dans l'agenda européen. Il est aujourd'hui évident qu'**il n'est plus possible d'aller plus loin dans les efforts d'austérité budgétaire exigés à la Grèce ; la question qui se pose est donc comment sortir le pays de la récession et soutenir la mise en œuvre de ses réformes structurelles ?**



3. Rétablir la stabilité financière dans la zone euro

L'attachement à la rigueur a été au cœur de la stratégie européenne pour rétablir la stabilité financière dans la zone euro. Alors que cette stratégie a montré ses limites, elle doit maintenant être complétée pour rétablir la stabilité financière et permettre la relance de la croissance dans la zone euro.

3.1. Restaurer la crédibilité et la confiance

La crédibilité de la parole politique européenne a été fortement affaiblie par la gestion de la crise. **Les États membres ont été dans la réaction plutôt que dans l'action et il y a eu une cacophonie des dirigeants européens**, avec de nombreuses déclarations évoquant une sortie de la Grèce de la zone euro.

Cette possibilité d'une sortie de la Grèce de la zone euro alimente la fuite des dépôts, ce qui aggrave les problèmes du système bancaire, et freine les investisseurs. De son côté, le gouvernement doit constamment expliquer que son pays ne va pas quitter la zone euro plutôt que de concentrer ses efforts de communication sur les réformes en cours.

Il ne sera pas possible de relancer la croissance dans un environnement si instable concernant la zone euro et la Grèce. L'élément de base pour restaurer la stabilité dans la zone euro est donc de **regagner la confiance des investisseurs et ceci passe par le fait d'écartier la possibilité d'un éclatement de la zone euro et de s'engager dans un plan ambitieux et crédible de sortie de crise et de réforme de l'UEM.**

3.2. Faire face au problème de l'endettement excessif des pays de la zone euro

La zone euro a un taux d'endettement qui représente 90% de son PIB. Si les États membres veulent renforcer la crédibilité de leur action, ils doivent adopter des mesures permettant l'amortissement de la dette accumulée qui dépasse le seuil fixé par le Pacte de stabilité et croissance.

Aujourd'hui, alors que les pays de la périphérie ont subi des hausses insupportables de leurs taux d'intérêt, **l'Allemagne et la France, entre autres, empruntent à des taux historiquement bas**, car les investisseurs refluent des pays du Sud vers ces

pays. Plutôt que d'intervenir une fois que les pays ont perdu l'accès aux marchés, **les États membres doivent mettre en place des instruments qui permettent aux pays de continuer à se financer sur les marchés, à des taux raisonnables.**

À cette fin, les États membres devraient s'inspirer de l'initiative d'Alexander Hamilton qui, pour éviter la faillite des États américains trop endettés, a proposé un système de mutualisation de la dette aux États-Unis. Les cinq sages allemands se sont basés sur cette expérience américaine pour avancer leur proposition de création **d'un fonds d'amortissement de la dette, qui permettrait la mutualisation et l'amortissement sur 20 à 25 ans de la dette des États membres dépassant le seuil de 60% du PIB.** Le surendettement est un problème commun à une grande partie des pays de la zone euro et mérite donc une réponse commune.

3.3. Renforcer la mise en œuvre des réformes structurelles et les privatisations dans les pays sous la pression des marchés

Les États membres sous programme doivent poursuivre leurs efforts de consolidation budgétaire et la mise en œuvre des réformes structurelles. **Afin de renforcer la crédibilité de leur action, les dirigeants nationaux doivent s'approprier les mesures que la Troïka leur recommande d'adopter.**

En complément, **les pays du Sud doivent mettre l'accent sur les privatisations**, car ces dernières ont un double avantage. D'une part, elles **contribuent à la réduction des déficits budgétaires** et donc à l'assainissement des finances publiques. D'autre part, les privatisations permettent aux entreprises privatisées d'être mieux gérées, ce qui générera d'autres effets externes positifs, notamment **l'amélioration de la compétitivité de l'économie.**

4. Replacer la croissance au cœur des priorités européennes

Afin de relancer les économies européennes, les États membres doivent poursuivre leurs efforts d'assainissement budgétaire et la mise en œuvre des réformes structurelles ; ces actions doivent cependant être combinées à des initiatives concrètes et ambitieuses de stimulation de la croissance, ce qui a fait défaut jusqu'à présent.

L'UE a un rôle important à jouer dans la promotion de la croissance, car, comme le soulignait Tommaso Padoa-Schioppa, « **Aux États la rigueur, à l'UE la croissance** ». Un ensemble de mesures ont été mises en avant dans ce contexte, en rappelant également que les pays qui sont actuellement dans une position plus favorables doivent contribuer au niveau national à la relance économique de la zone euro.

4.1. Mettre en œuvre le Pacte pour la croissance et l'emploi

Le Pacte adopté par les chefs d'État et gouvernement en juin dernier prévoit de **mobiliser 120 milliards d'euros en faveur de la croissance et de l'emploi en Europe**. Presque six mois après son adoption, il n'y a pas de résultats visibles.

La décision d'augmenter le capital de la Banque européenne d'investissement (BEI) à hauteur de 10 milliards d'euros, permettant de mobiliser 60 milliards d'euros de prêts supplémentaires, **ne sera formellement adoptée que fin 2012**, ce qui repousse à 2013 le recours à cette capacité de prêt supplémentaire.

S'agissant de la reprogrammation des fonds structurels, qui représentent 55 milliards d'euros des fonds prévus dans le pacte pour la croissance, cinq mois après le Conseil européen de juin, **ils n'ont pas encore commencé à être mobilisés**.

Alors qu'il y a de nombreuses critiques à l'égard de la Grèce qui met du temps à mettre en œuvre les réformes qu'elle adopte, **il faut que les institutions européennes et les États membres donnent l'exemple, en mettant rapidement en œuvre leurs décisions**.

4.2. Le marché unique comme moteur de la croissance

Également mentionné par le Pacte pour la croissance et l'emploi, l'énorme potentiel que représente le marché unique n'a pas encore été pleinement exploité. Face au chômage croissant en Europe, la logique d'intégration économique et d'ouverture des marchés peut être remise en cause par les citoyens européens. Afin de faire face à ce problème, l'achèvement du marché unique doit reposer sur le compromis proposé par le rapport Monti en 2010. **Le marché unique ne peut pas être construit sur un seul pied, celui de la libéralisation de la circulation des biens, services et capitaux ; sa dimension sociale doit également être renforcée**.

De plus, les États membres doivent réfléchir à la nécessité d'adopter **une stratégie européenne pour lutter contre des pratiques anticoncurrentielles** de certains partenaires économiques de l'UE, notamment la Chine.

4.3. Soutenir les PME des pays sous programme

Le financement des PME est essentiel pour réamorcer la croissance, préserver les emplois et en créer de nouveaux, ainsi que pour renforcer la compétitivité des pays actuellement sous programme. L'UE a un rôle à jouer pour garantir aux PME de ces pays un accès à la liquidité et faire baisser le coût de leur financement.

En Grèce, les banques n'ont plus d'argent à prêter aux entreprises nationales. Les entreprises qui malgré tout ont recours à l'emprunt, se voient exiger des taux d'intérêt deux ou trois fois supérieurs aux entreprises des autres pays européens. **Pour faire face à ce problème, la Commission, le gouvernement grec et la BEI ont signé en début d'année un accord permettant la création d'un fond de garantie à l'appui des PME**. Ce fonds, doté de 500 millions d'euros provenant des ressources inemployées des Fonds structurels pour la Grèce, devait garantir des prêts que la BEI accorderait aux PME grecques par l'intermédiaire de banques partenaires en Grèce, pour un montant total de 1 milliard d'euros.

La BEI a toutefois hésité au cours des derniers mois à mettre en œuvre cet accord, craignant d'être trop exposée à la crise grecque. Les résultats espérés n'ont donc pas été atteints. **Il est urgent de rendre ce fonds de garantie opérationnel et d'assurer, avec la BEI, un flux de liquidités à l'économie réelle**.

4.4. Adopter un pacte pour l'entrepreneuriat en Europe

L'économie européenne n'est guère propice à la création de nouvelles grandes entreprises. Depuis 1950, il n'y a eu que 12 nouvelles grandes entreprises européennes ; à titre de comparaison, il y en a eu 500 dans le monde, dont 52 aux États-Unis. Alors que la Chine et le Brésil ont un taux de jeunes entrepreneurs d'environ 15% de la population et les États-Unis de presque 8%, en Italie ils ne sont que 2,3% de la population et en Allemagne 4,2%. De plus, l'économie européenne dans son ensemble est

dominée par des secteurs traditionnels qui investissent moins en R&D et innovation.

Face à ce constat, **il est urgent d'adopter un pacte pour l'entreprenariat en Europe** afin de traiter certaines des faiblesses principales de l'économie européenne. Ce pacte devrait notamment inclure des mesures **visant à renforcer la culture de l'entreprenariat, améliorer l'accès au capital et simplifier le régime des faillites**. Cet engagement des États membres à promouvoir et faciliter l'entreprenariat apporterait une contribution importante à la relance de la croissance et à la création d'emplois en Europe à moyen terme.

4.5. Faire face à la fuite des cerveaux et au chômage des jeunes

Les pays du Sud de l'Europe font face à un grave problème de chômage des jeunes qui mène à une fuite des cerveaux. **L'Union européenne doit aider les États membres à apporter une réponse à ce problème, en redéployant une partie du Fonds social européen en faveur de l'emploi des jeunes.**

4.6. Promouvoir des politiques de relance dans les pays qui ne sont pas sous la pression des marchés

Les pays qui ne sont pas sous la pression des marchés doivent être appelés à mettre en œuvre des politiques de relance. Néanmoins, **dès lors que la plupart des pays de la zone euro sont surendettés** et doivent donc assainir leurs finances publiques, **il est difficile d'imaginer que ces pays pourront suivre une politique de diminution des impôts. L'alternative est l'augmentation des salaires**, qui se vérifie d'ailleurs déjà en Allemagne, où certains secteurs d'activité ont enregistré des augmentations récentes de l'ordre de 4 ou 5%.

Les États membres doivent également contribuer au renforcement du marché unique en luttant contre les corporatismes qui existent dans le fonctionnement de leur système économique. **L'adoption de ces mesures de libéralisation permettra de libérer le potentiel de croissance dans les secteurs protégés, tout en favorisant l'achèvement du marché unique.**



5. Relancer la croissance après une grave crise économique : deux exemples de succès

La Finlande et la Lettonie fournissent deux exemples de pays qui ont relancé rapidement et avec succès leurs économies, après une grave crise économique. Même si ces expériences ne peuvent pas être reproduites en Grèce ou dans les autres pays en difficulté, des leçons utiles peuvent être tirées de ces expériences.

5.1. La Finlande : de la crise des années 90 au leadership mondial en termes de compétitivité en 2002

Les pays nordiques ont vécu au début des années 90 une sévère crise financière et économique. **La Finlande a subi en trois ans une contraction de son PIB de presque 13%, son taux de chômage a approché les 20% et sa dette publique a triplé.**

Face à l'ampleur de la crise, **les autorités finlandaises ont adopté de fortes mesures d'austérité et ont mis en œuvre de profondes réformes structurelles, ce qui a restauré la confiance des marchés.** Grâce à des investissements massifs dans la recherche et l'innovation, l'explosion du secteur des TIC et des gains de productivité significatifs, la Finlande est devenue dans les années 2000 une référence mondiale en termes de haute technologie et de compétitivité.

L'expérience de la Finlande montre que la consolidation budgétaire et les réformes structurelles sont indispensables à la relance économique. Cependant, elle a bénéficié de trois circonstances qui ne se vérifient pas aujourd'hui pour les pays de la zone euro en difficultés :

- Premièrement, **la Finlande a, dès le début de la crise, en 1991, dévalué sa monnaie**, ce qui lui a permis de relancer ses exportations.
- Deuxièmement, **la Finlande avait, avant la crise, une dette publique qui ne représentait qu'environ 20% de son PIB.**

- Enfin, elle a mis en place ses réformes dans **un contexte de croissance économique** (au niveau européen et mondial), ce qui ne se vérifie pas aujourd'hui.

5.2. La *success story* de la Lettonie suite à la crise financière mondiale de 2007

La Lettonie a été fortement touchée par la crise financière mondiale, ce qui l'a forcé à recourir à l'assistance financière de l'UE, du FMI et de la Banque mondiale pour un montant de 7,5 milliards d'euros. La mise en œuvre d'un ajustement budgétaire d'environ 15% du PIB sur trois ans a plongé la Lettonie dans **une forte récession - le PIB a subi une contraction de presque 25% - et le taux de chômage a atteint 20% de la population active.**

En 2011, la Lettonie a renoué avec la croissance, faisant partie des trois pays de l'UE qui ont le

taux de croissance le plus élevé. Cette relance économique spectaculaire repose en grande partie **sur la détermination du gouvernement et l'appropriation par les dirigeants et les citoyens des mesures d'austérité mises en place.**

La Lettonie ne fait pas partie de la zone euro ; cependant, elle n'a pas profité de la possibilité d'alléger ses efforts d'ajustement par une dévaluation de **sa monnaie, qui est restée rattachée à l'euro.** Le principal avantage que la Lettonie a eu par rapport aux pays de la zone euro qui sont sous assistance financière, est que ces derniers sont surendettés, alors que **la Lettonie avait avant la crise une dette publique d'environ 20% de son PIB** (son endettement a atteint environ 45% du PIB suite à la crise). Enfin, il faut souligner que, malgré son succès, la Lettonie a souffert d'une forte émigration de sa main d'œuvre jeune, **ayant perdu 10% de sa population depuis 2000.**

1. -3,1% en 2009, -4,9% en 2010, -7,1 en 2011 et -6% de prévus en 2012, selon Eurostat.

2. Voir la tribune d'Anna Diamantopoulou, « *Une nouvelle voie pour la croissance et la solidarité* », Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors, Décembre 2012.

UNE NOUVELLE VOIE POUR LA CROISSANCE ET LA SOLIDARITÉ

Anne Diamantopoulou, Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors, décembre 2012

UNE UEM À LA FOIS RENFORCÉE ET SOLIDAIRE (Entretien pré-Conseil européen)

António Vitorino, Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors, décembre 2012

CONSOLIDER L'UEM, UNE TÂCHE VITALE

Jacques Delors, Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors, décembre 2012

LA ZONE EURO, CREUSET DE L'UNION POLITIQUE

Jacques Delors, António Vitorino et les participants du Comité européen d'orientation, Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors, novembre 2012

BUDGET DE LA ZONE EURO : 3 FONCTIONS, 3 INSTRUMENTS

Eulalia Rubio, Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors, novembre 2012

LE RAPPORT INTÉrimAIRE SUR L'UEM EST ENCOURAGEANT (Entretien pré-Conseil européen)

António Vitorino, Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors, octobre 2012

PARACHEVER L'EURO – FEUILLE DE ROUTE VERS UNE UNION BUDGÉTAIRE EN EUROPE

Groupe Tommaso Padoa-Schioppa, Préface de Jacques Delors et Helmut Schmidt, Études et Rapports n° 92, Notre Europe – Institut Jacques Delors, septembre 2012

Sur le même thème...

Directeur de la publication : Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • Notre Europe – Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • © Notre Europe – Institut Jacques Delors



Programme
L'Europe pour les citoyens



INSTITUT JACQUES DELORS

info@notre-europe.eu
19 rue de Milan
75009 Paris - France
www.notre-europe.eu

